

Le MR souhaite organiser un test d'orientation obligatoire en fin de rhéto

- Le MR a déposé une proposition de décret pour organiser des tests d'orientation en sixième secondaire.
- Les mauvais choix d'études sont une cause importante du taux d'échecs dans le supérieur.
- A la fin du secondaire, les élèves ne se posent pas les bonnes questions.

En France, le débat autour de l'accès à l'université fait rage (voir ci-dessus). En Belgique francophone, il commence à prendre de l'ampleur.

Ce mercredi, au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les libéraux François Bertieaux, Patricia Potigny et Fabian Culot ont déposé depuis leurs bancs de l'opposition une proposition de décret en vue d'introduire un test d'orientation obligatoire pour tous les élèves à la fin de la sixième secondaire.

L'objectif des libéraux est de maintenir le libre accès à l'enseignement supérieur (le test sera indicatif), mais d'offrir un outil afin d'aider les jeunes à faire le point sur leurs acquis et leurs compétences avant de choisir leurs études. On sait en effet que le taux d'échec au début des études supérieures tourne autour des 60 %, et que la moitié de ces échecs serait due à une mauvaise orientation.

Pour argumenter sa proposition, le MR s'appuie sur une des mesures préconisées en octobre par un Collège d'experts dépêché par l'Ares, l'académie qui chapeaute l'enseignement supérieur. Ce Collège, réfléchissant à l'avenir de l'enseignement supérieur en Belgique francophone, avançait l'idée de tels diagnostics. *"Dans le contexte d'un enseignement obligatoire n'organisant pas d'examen terminal généralisé comme, par exemple, le baccalauréat français, il est indispensable d'établir, pour tout futur étudiant, un diagnostic de ses connaissances, de ses capacités et de ses compétences"*, lisait-on dans le rapport. Ce dernier précisait que le test ne pourrait être isolé, mais accompagné de réels dispositifs de remédiation.

En rhéto plutôt qu'au début du supérieur

Ce que les experts expliquaient également entre les lignes, c'est qu'au vu de son déclin, si l'enseignement supérieur souhaite maintenir un accès démocratique à ses filières, il ne peut plus se permettre un tel taux

En France

Fin du tirage au sort. Ce mercredi, le gouvernement Macron présentait en conseil des ministres le projet de loi bouleversant les règles d'entrée à l'université. Désormais, l'inscription dans une formation en licence générale pourra être subordonnée à l'acceptation, par l'étudiant, de suivre des dispositifs d'accompagnement ou un parcours de formation personnalisés proposés par l'établissement pour favoriser sa réussite. Pour le gouvernement, ces exigences doivent permettre de réduire le taux d'échec en première année qui est, comme en Belgique, de près de 60 %. Ce plan très complexe intitulé "Orientation et réussite des étudiants" doit également mettre fin au tirage au sort pour l'entrée à la fac. Le futur étudiant choisira une série de choix souhaités, et une université pourra décider de ne pas accepter un étudiant si le nombre de demandes excède le nombre de places disponibles.

d'échec et de réorientations qui allongent les études et les rendent plus coûteuses.

Le MR part aujourd'hui du même constat. Sans en préciser les modalités, les experts évoquaient l'organisation de tests spécifiques en fonction des filières. De par son décret, ce n'est pas le choix de Françoise Bertieaux. La députée MR propose un test général organisé en fin de rhéto.

"Cela permet de s'assurer que tout le monde puisse y passer. Avec un résultat rendu dès la fin de la rhéto, le jeune sera mieux armé pour affronter son choix d'étude. On constate souvent que la première année de bac est en fait une année d'orientation où le jeune découvre les exigences du supérieur. En organisant cela en secondaire, cela permettra aussi aux jeunes qui le souhaitent de profiter dès l'été des dispositifs de mise à niveau qui sont de plus en plus souvent organisés par les établissements de l'enseignement supérieur. Nous espérons également que ce test encouragera des élèves qui n'osaient pas y penser à faire des études supérieures. Il

pourra de la sorte aider l'enseignement à jouer son rôle d'escalier social."

Un outil pour aider les écoles

Françoise Bertieaux ne le dira pas de la sorte, mais sa proposition part aussi d'un constat d'échec : le secondaire ne parvient pas à orienter efficacement les élèves. Ces derniers, par ailleurs, sortant d'écoles aux niveaux disparates, ne peuvent se situer par rapport à la moyenne des élèves francophones, ni par rapport aux exigences du supérieur.

"Aujourd'hui, il existe le CESS, le Certificat d'enseignement secondaire supérieur, que tous les élèves doivent passer en fin de rhéto, ajoute la parlementaire. Mais il ne porte que sur une partie des savoirs, et ne permet ni au jeune de connaître ses lacunes éventuelles avant de s'inscrire dans le supérieur, ni aux écoles de pouvoir réellement effectuer un contrôle de qualité sur l'enseignement qu'elles dispensent."

Bosco d'Otreppe

Réactions

La ministre Schyns se dit prête à y réfléchir

Au gouvernement. Interpellée, la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) n'a pas réagi à la proposition de décret en tant que telle. Mais bien au principe de mettre en place des tests d'orientation. Selon son cabinet, elle est prête à y réfléchir, notamment en vue de la mise en œuvre, à la suite du Pacte d'excellence, de la filière générale de transition. Cette réflexion devra se faire en collaboration avec le supérieur, insiste le cabinet de la ministre. Sans réagir non

plus à la proposition du MR, mais plutôt à celle avancée par les experts de l'Ares, le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) s'est montré sceptique mardi au parlement. Deux types de tests sont possibles, a-t-il expliqué. Les premiers, destinés à évaluer les aptitudes cognitives, sont assez faciles à élaborer, mais sont "socialement et éthiquement non neutres". Les seconds, destinés à évaluer des aptitudes non-cognitives, sont eux beaucoup plus compliqués à construire. Jean-Claude Marcourt a estimé qu'il convenait de bien réfléchir, "avant de se lancer dans une grande aventure qui risque de coûter très cher et de ne pas rencontrer les objectifs visés".

Chez les étudiants. Du côté des organisations étudiantes, la crainte souvent évoquée est que l'organisation de tels tests soit la première étape vers la généralisation d'examens d'entrée.

Tout est possible au jeune bien accompagné

Au moment de s'inscrire dans l'enseignement supérieur, les futurs étudiants se posent rarement les bonnes questions", admet Mireille Houart qui, professeure à l'UNamur, accompagne depuis quinze ans des étudiants sur le plan méthodologique durant leurs études. "On leur a par exemple dit depuis toujours qu'ils argumentaient bien, alors ils souhaitent devenir avocats. Ils aiment bien les animaux, alors ils cherchent à devenir vétérinaires. Ils s'interrogent trop peu sur les connaissances et les compétences qu'ils maîtrisent et sur les prérequis nécessaires aux études. Ils ne se demandent pas assez non plus s'ils sont prêts à investir une moyenne de 44 heures par semaine pour le domaine choisi."

Bertrand Willocq, conseiller en orientation à l'UNamur, ne dit pas autre chose. "J'observe dans ma pratique qu'au moins la moitié des échecs au début des études est due à une mauvaise orientation. Les étudiants manquent parfois de réalisme. Ils envisagent leurs études en fonction d'un projet professionnel sans réfléchir aux prérequis, ni à leurs compétences."

"Certains étudiants, sans discerner suffisamment leur choix, tentent le plus haut et, si cela ne marche pas, choisissent d'autres filières", regrette encore Mireille Houart.

Comprendre ce que l'on souhaite vraiment

Pour Bertrand Willocq, les questions essen-

tielles à se poser avant de décider d'un choix sont bien d'abord celles qui ont trait aux prérequis. "Je demanderai ensuite à un jeune de préciser la représentation qu'il a de ses futures études. J'en entends certains qui me disent souhaiter faire médecine pour aider les autres. Mais une telle motivation n'est évidemment pas suffisante. Un futur étudiant, pour bien choisir, doit être capable d'expliquer le plus précisément possible son projet et le pourquoi de son choix. Certains se lancent trop vite dans un choix sans avoir passé cette étape. Les jeunes s'orientent trop régulièrement en fonction d'un travail ou d'un emploi spécifique. Or, cela n'est pas le plus approprié, d'autant plus dans une société qui mise de plus en plus sur la mobilité et la flexibilité professionnelles."

Tout est possible

Pour Bertrand Willocq (qui, pas plus que sa collègue, ne s'exprime à partir de la proposition du MR), un test pourrait aider en partie les futurs étudiants.

"À Namur, explique Mireille Houart, nous avons mis sur pied des tests intitulés 'Passeports pour le bac', qui se sont d'ailleurs répandus dans d'autres établissements au fil des années. Ils permettent aux étudiants d'évaluer leurs forces et leurs lacunes à l'entrée d'une filière et de bénéficier, en fonction, de séances de renforcement proposées dès le début de l'année académique. De tels dispositifs sont d'autant plus importants qu'il y a de grandes différences de niveau entre les écoles secondaires. Or, on remarque que même si un étudiant n'a pas tous les prérequis nécessaires en début d'année, il peut combler son retard et réussir son année s'il est motivé et qu'il bénéficie de séances de renforcement adéquates."

BdO